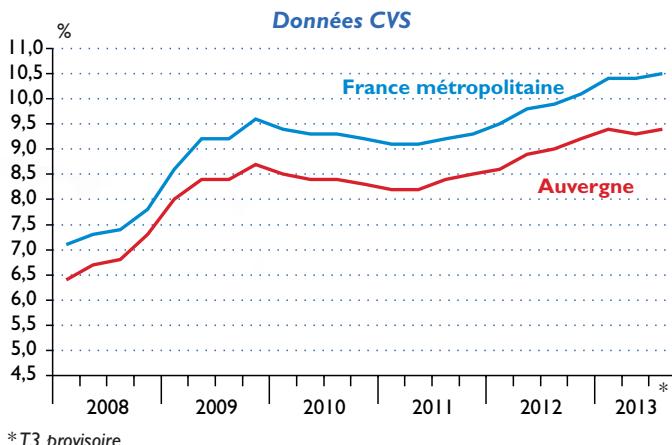


Le taux de chômage auvergnat repart à la hausse au 3^e trimestre 2013

► Évolution des taux de chômage localisés en moyenne trimestrielle



Source : Insee, Taux de chômage localisés

L'Auvergne maintient son écart avec la moyenne nationale

Au 3^e trimestre 2013, après le repli du trimestre précédent, le chômage progresse à nouveau en Auvergne. Il touche 9,4 % de la population active régionale en données corrigées des variations saisonnières, soit 0,1 point de plus qu'au 2^e trimestre.

Au niveau national, le chômage augmente de façon similaire : il concerne 10,5 % de la population active contre 10,4 % au trimestre précédent.

Le marché du travail cantalien évolue à contre-courant des autres départements

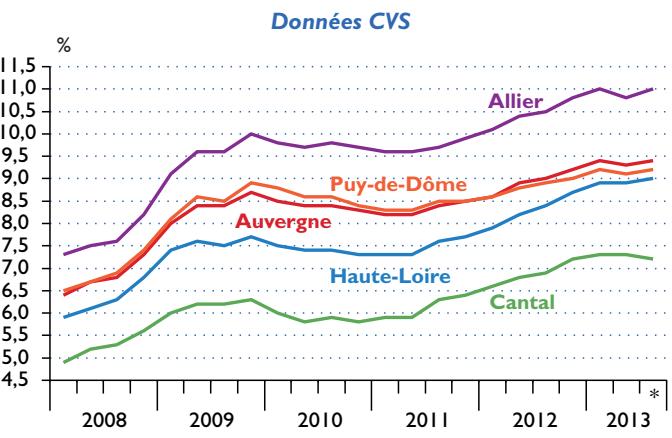
Dans le département de l'Allier, le taux de chômage s'élève désormais à 11,0 %. Il s'accroît ainsi plus rapidement qu'à l'échelon régional (+ 0,2 point par rapport au 2^e trimestre 2013).

En Haute-Loire et dans le Puy-de-Dôme, il augmente, comme en moyenne régionale, de 0,1 point. Dans le premier département, le taux de chômage atteint ainsi 9,0 %. Dans le second, il demeure le plus proche de la moyenne régionale (9,2 %).

Le département du Cantal fait exception. Son taux de chômage s'oriente à la baisse (- 0,1 point par rapport au 2^e trimestre) pour atteindre 7,2 %.

► Alain BATIFOULIER, Insee

► Évolution des taux de chômage localisés en moyenne trimestrielle



Source : Insee, Taux de chômage localisés

► Méthodologie

La méthode d'estimation des taux de chômage localisés repose sur l'estimation d'une part du chômage départemental et, d'autre part, de la population active occupée.

Le chômage départemental est obtenu par ventilation du chômage (France métropolitaine) à l'aide de la structure géographique observée dans les DEFM à chaque trimestre. Chaque série départementale ainsi obtenue est ensuite désaisonnalisée (corrigée des variations saisonnières). La population active occupée départementale s'appuie quant à elle sur les estimations d'emploi au lieu de résidence par département au 31 décembre de chaque année. Ces dernières sont trimestrialisées à l'aide des évolutions trimestrielles de l'emploi observées à partir des déclarations aux URSSAF.

Le taux de chômage localisé est finalement calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (somme du nombre de chômeurs et des actifs occupés) ainsi estimés.

Taux de chômage trimestriels localisés (moyenne corrigée des variations saisonnières)

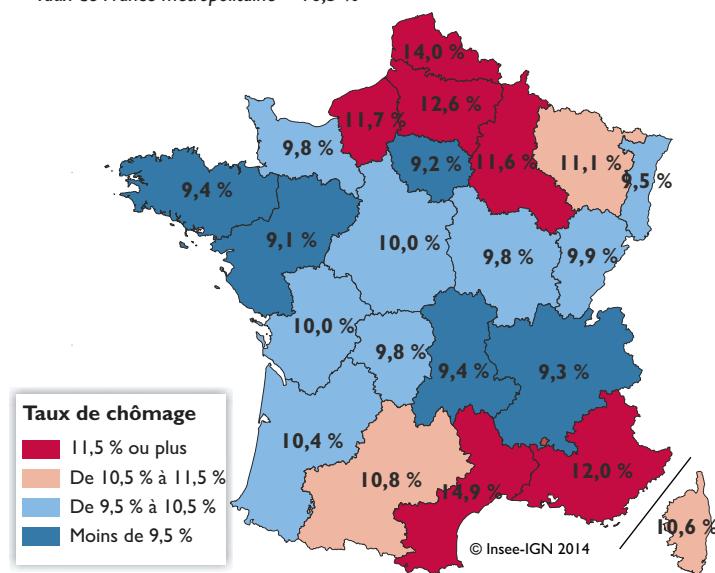
| | 2012 | | 2013 | | |
|-----------------------|--------------------------|--------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| | 3 ^e trimestre | 4 ^e trimestre | 1 ^{er} trimestre | 2 ^{er} trimestre | 3 ^e trimestre* |
| Allier | 10,5 % | 10,8 % | 11,0 % | 10,8 % | 11,0 % |
| Cantal | 6,9 % | 7,2 % | 7,3 % | 7,3 % | 7,2 % |
| Haute-Loire | 8,4 % | 8,7 % | 8,9 % | 8,9 % | 9,0 % |
| Puy-de-Dôme | 8,9 % | 9,0 % | 9,2 % | 9,1 % | 9,2 % |
| Auvergne | 9,0 % | 9,2 % | 9,4 % | 9,3 % | 9,4 % |
| France métropolitaine | 9,9 % | 10,1 % | 10,4 % | 10,4 % | 10,5 % |

* Données provisoires

Source : Insee, Taux de chômage localisé

► Taux de chômage régionaux au 3^e trimestre 2013

Taux de France métropolitaine = 10,5 %

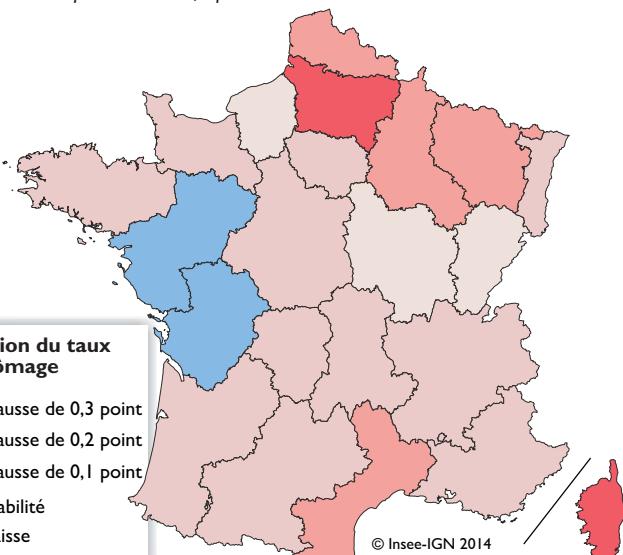


► Variation des taux de chômage régionaux entre le 2^e trimestre 2013 et le 3^e trimestre 2013

Variation du taux de France métropolitaine = + 0,1 point

Variation du taux de chômage

- Hausse de 0,3 point
- Hausse de 0,2 point
- Hausse de 0,1 point
- Stabilité
- Baisse



Source : Insee, Taux de chômage localisé

Source : Insee, Taux de chômage localisé

Pour en savoir plus, consulter la rubrique Conjoncture sur : www.insee.fr/auvergne